

PREFET DU VAL DE MARNE

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE  
PROGRAMMATION 2024  
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Service : <b>CENTRE MUNICIPAL LA COLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL</b>
<b>Adresse</b>	13 RUE RABELAIS 94 430 CHENNEVIERES SUR MARNE
<b>Territoire du projet</b>	Bois l'Abbé - Chennevières-sur-Marne
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PARLONS PARENTALITÉ !</b>
<b>Renouvellement de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entreprenariat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Parentalité
<b>Thème ACsé</b>	1.3 Parentalité et droits sociaux 131. Soutien à la parentalité 1311. Soutien à la fonction parentale
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Centre municipal la Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE  Autres structures implantées sur la ville.

<p><b>Public visé</b></p>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 150 personnes</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)  <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>Caractéristiques d'âge</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans  <input type="checkbox"/> 6/15 ans  <input type="checkbox"/> 16/17 ans  <input type="checkbox"/> 18/25 ans  <input type="checkbox"/> 26/64 ans  <input type="checkbox"/> 65 ans et plus  <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- <b>Caractéristiques de sexe</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes  <input type="checkbox"/> Hommes  <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...)</b> :</p> <p>Familles, adultes, enfants et adolescents</p>
<p><b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p><b>Date de démarrage</b> : Janvier 2024  <b>Date de fin</b> : Décembre 2024  <b>Durée</b> : 1 an  <b>Fréquence</b> :</p> <p>Rendez-vous parentalité : 4 fois par an  Livret parentalité : 1 fois par an  Papa on fait quoi ? : 4 fois par an  Décris-moi un parent : 4 fois par an</p>
<p><b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Epauler les parents dans leurs compétences</li> <li>- Renforcer les liens papas-enfants à travers un temps d'activité.</li> </ul>
<p><b>Description synthétique de l'action</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général</b> :</p> <p>La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Le soutien à la parentalité s'adresse à tous les parents qui s'interrogent sur l'éducation de leurs enfants au quotidien. En valorisant les parents dans leur rôle, le soutien à la parentalité contribue à prévenir et accompagner les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales (ruptures familiales, relations conflictuelles parents/ados, etc.).</p>

## Déroulement de l'action / étapes :

### 1. Rendez-vous parentalité :

4 Rendez-vous parentalité seront organisés sur l'année à raison d'une soirée par trimestre aux dates suivantes :

- Vendredi 26 janvier 2024 : « Harcèlement » - Intervenant : Point écoute/Maison de l'adolescent de Champigny
- Vendredi 26 avril 2024 : « Confiance en soi » - Intervenant : Sophie Elnaggar Potin
- Vendredi 07 juin 2024 : thème à définir – Intervenant à définir
- Vendredi 15 novembre 2024 : « Sexualité, contraception et hygiène » – Centre de planification familiale

Les participants seront accueillis, de 19h00 à 22h00 au Centre municipal. Chaque soirée débutera par un débat entre 19h00 et 20h30 ; les thématiques seront en lien avec la parentalité. Les participants pourront échanger leurs expériences, leurs conseils et trouver ensemble des solutions à leurs difficultés parentales. Des professionnels spécialisés interviendront pour apporter des compléments d'information. Les temps de débats seront suivis par un dîner convivial entre 21h00 et 22h00. Des animations seront proposées pour les enfants des participants.

### 2. Livret Parentalité

En 2024, un livret sera distribué dans les collèges de la ville. Il aura pour thème : le harcèlement. Le livret comprendra principalement des conseils de professionnels et des adresses utiles. Il s'agira du 4<sup>ème</sup> livret, après ceux sur les thématiques du « confinement », des « vacances » et des « écrans ».

### 3. Papa on fait quoi ? :

L'atelier « Papa on fait quoi ? » est destiné aux papas et aux enfants. Le terme « papa » est à prendre au sens large. Il comprend les pères mais aussi les oncles, les grands-pères, etc. L'atelier a pour vocation d'offrir un temps, pour que papas et enfants puissent partager un moment/une activité ensemble et ainsi de renforcer des liens et en nouer de nouveaux, par le biais d'activités.

4 ateliers seront organisés sur l'année à raison d'un atelier par trimestre aux dates suivantes :

- Vendredi 02 février 2024 – atelier bricolage « coffre à trésor » avec l'association des Compagnons bâtisseurs.
- Samedi 25 mai 2024 – à définir
- Vendredi 27 septembre 2024 – à définir
- Vendredi 08 novembre 2024 – à définir

Des activités sportives, des temps de jeux collectifs et/ou des activités de bricolage seront proposés. La programmation sera faite en tenant compte des propositions et souhaits des participants.

### 4. Décris-moi un parent :

Contrairement aux autres actions de ce projet, cette action est destinée uniquement aux enfants afin de questionner dès le plus jeune âge sur les questions de parentalité.

L'atelier aura lieu durant les vacances scolaires 4 fois dans l'année.  
 Au moyen de rencontres, d'échanges sous forme de jeux ou de théâtre, les différents groupes décriront le rôle des parents (leurs droits, leurs obligations) et leur vision de la parentalité.  
 Les retours des enfants feront l'objet d'une restitution sous une forme restant à définir.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

Salles d'activités, vidéoprojecteur, ordinateurs, matériels pédagogiques.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	6	0.12
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

Ces actions permettent de répondre à différents besoins évoqués par les parents :

- Trouver un lieu d'écoute bienveillant
- Echanger, discuter avec d'autres parents mais aussi des professionnels
- Être valorisé dans son rôle de parent.

**Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?**

Les agents du Centre municipal la Colline (CMC) lors d'actions, de discussions informelles ou à l'aide de questionnaires d'évaluation.

**Acteurs et partenaires**

**Personne responsable de l'action :**

**Nom / Prénom :** Mme CHANTRIAUX Myriam

**Fonction :** Référente famille

**Téléphone :** 01-75-65-02-24

	<p><b>Mail :</b> myriam.chantriaux@chennevieres.fr</p> <p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme ANDREAN Hélène : animatrice socioculturelle du CMC</li> <li>- Mme MOREIRA LOPES CABRAL Romisa : coordinatrice animation globale du CMC</li> <li>- M. OUMOURI Tadjidine : animateur socioculturel du CMC</li> <li>- Mme POHO Laetitia : agent d'accueil et d'orientation du CMC</li> <li>- Mme SERRE Jeanne : Coordinatrice prévention santé du CMC</li> </ul> <p><b>Partenaires :</b></p> <p><b>- Services communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service éducation-enfance</li> </ul> <p><b>- Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point Ecoute - Maison de l'adolescent</li> <li>- Compagnons Bâisseurs</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT – BOP 147</li> <li>- REAAP</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b> <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter des outils des méthodes aux parents.</li> <li>- Permettre à chacun de s'exprimer librement concernant les difficultés rencontrées.</li> <li>- Echanger des conseils et/ou solutions entre parents.</li> </ul> <p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <p>Des questionnaires de satisfaction permettront d'évaluer l'impact des différentes actions tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. De plus, il permettra de recenser les souhaits pour les actions à venir. Il sera relevé le nombre de participants par action où seront distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidences.</p>
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prestations de services : 2 970 €</li> <li>- Achats de matières et de fournitures : 1 450 €</li> <li>- Charges de personnel : 5 164,87 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non, sauf pour l'action "Papa on fait quoi ?".</p>

**Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :**

Tarifification modulée uniquement dans le cadre des sorties "Papa on fait quoi ?".

**Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :**

<b>Agent/Fonction</b>	<b>Nbre d'h</b>	<b>Salaire</b>
ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturelle	128h00	2 704,64 €
CHANTRIAUX Myriam Référente famille	43h30	1 305,87 €
MOREIRA LOPES CABRAL Romisa Coordnatrice animation globale	19h30	419,84 €
OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	25h30	558,96€
POHO Laetitia Chargée d'accueil et d'orientation	4h00	77,48 €
SERRE Jeanne Coordnatrice prévention santé	4h00	98,08 €
<b>TOTAL</b>	<b>224h30</b>	<b>5 164,87 €</b>

**Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)**

Aucun

**Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :**

Néant

**Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :**

Pas d'écart significatif entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023, mais une explication car :

- L'action "Atelier vie quotidienne" a été retirée du projet. En effet, du fait de la crise économique et énergétique, les thématiques étudiées lors des ateliers ne seront plus en rapport avec la parentalité. Les budgets et heures de personnel afférant ont été supprimés.
- Augmentation du budget "Services bancaires et autres" : lors des RDV parentalité, le repas est souvent acheté auprès d'un prestataire. Les frais de livraison sont dorénavant comptés dans le budget "Services bancaires, autres".

**Cadre réservé à l'administration :**

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 31/10/2023

**Mickael ASSOUS**

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne  
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire